

Conditions Générales de Vente

Stages d'été ThéraShiatsu S.A.S.U

CGV Mises à jour le 27 avril 2022

Article 1. DÉFINITIONS

Les termes assortis d'une majuscule renvoient aux définitions suivantes :

La « Société » désigne la société THERASHIATSU, dont le siège est situé Marseille, organisme de formation déclaré sous le n°93 13 16332 13 auprès du Préfet de la Région PACA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 822 776 704 RCS Marseille (exonéré de TVA).

La Société est joignable par mail à formation@therashiatsu.fr

Les « **Sociétés partenaires** » désigne l'autoentreprise Vanessa Richard, Les mains justes, n° SIRET 890 179 260 00025, dont le siège est situé à Gaillac (exonérée de TVA) et l'autoentreprise Alix Willems, Al'Ekilibre, n° SIRET 893 222 604 00017, dont le siège est situé à Cahors (exonérée de TVA).

Le ou les « Service(s) » désigne indifféremment toutes les prestations de services de la Société, notamment des prestations de formation, d'organisation de stages et d'évènements.

L' « Inscription » désigne toute souscription à un Service par le Client auprès de la Société

Le « Client » désigne la personne physique ou morale, professionnelle ou non, souscrivant un Service auprès de la Société.

Les « Conditions Générales de Vente » ou « CGV » désigne les présentes conditions générales de vente, applicables dans le cadre de la relation contractuelle entre la Société et ses Clients, qui comprennent les présentes et ses annexes.

Article 2. DOMAINE D'APPLICATION

2.1. Objet. Les présentes CGV régissent la fourniture d'un Service auprès du Client.

2.2. Capacité. Tout achat d'un Service suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes CGV. Le Client déclare être majeur et en capacité de contracter en vertu de la loi de son pays ou déclare représenter, en vertu d'un mandat valable, la personne pour laquelle il effectue l'inscription. En tout état de cause, le Client garantit la Société qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement de l'inscription.

2.3. Accès aux CGV. Les CGV sont accessibles à tout moment sur le site de la Société partenaire Vanessa Richard - Les mains justes et prévalent, le cas échéant, sur toute autre version, antérieure ou à venir. Les CGV prennent effet à compter de leur date de mise à jour indiquée en tête des présentes, et s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions contractuelles.

2.4. Acceptation des CGV. Le Client déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées avant toute Inscription, qui implique l'adhésion sans réserve aux présentes CGV. Par cette acceptation, le Client reconnaît que, préalablement à toute Inscription, il a bénéficié d'informations et conseils suffisants de la part de la Société, lui permettant de s'assurer de l'adéquation du contenu du Service souscrit aux besoins qui sont les siens. Les présentes CGV constituent l'intégralité des droits et obligations des parties dans le cadre de leur relation contractuelle.

Sauf preuve contraire, le formulaire d'inscription signé par le Client constitue la preuve de l'ensemble des faits, acceptations et transactions.

2.5. Portée des CGV. Le Client peut demander une copie de la version des CGV applicables à son inscription à tout moment. Aucune condition spécifique, à l'initiative du Client, ne pourra venir s'ajouter et/ou se substituer aux présentes. La Société se réserve la possibilité de prévoir des conditions particulières pour ses Services, offres spéciales, garanties spéciales, etc. qui sont fournies au Client avant l'Inscription. Le fait pour la Société, à un moment donné et pour quelque motif que ce soit, de ne pas se prévaloir d'un manquement par le Client à l'une quelconque des obligations contenues dans les présentes, ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir pour l'avenir.

Article 3. CARACTÉRISTIQUES DES OFFRES

3.1. Condition préalable. Tout Client souhaitant souscrire au Service doit être majeur au jour de la souscription.

3.2. Présentation. Le Client peut se reporter à la présentation du Service sur le site de la Société partenaire Vanessa Richard - Les mains justes, qui fait l'objet d'un récapitulatif dans le mail de confirmation. Le Client est expressément averti que toute offre de Service est susceptible d'évoluer. Seul le Service décrit lors de l'Inscription est dû au Client.

3.3. Langue. Le Service est fourni par la Société en langue française.

3.4. Information sur les Services Les Services régis par les présentes CGV sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée à moins qu'il s'agisse d'un élément substantiel de l'offre en cause.

Article 4. INSCRIPTION

4.1. Formulaire d'inscription. Après avoir sélectionné le Service auquel souhaite souscrire sur le formulaire (stage en pension complète ou sans hébergement), le Client renseigne ses coordonnées personnelles (nom, prénom, email, adresse postale, numéro de téléphone) et les modalités de paiement (paiement unique ou en deux fois selon les modalités décrites dans le formulaire). Le Client est seul responsable de l'exactitude des informations fournies et garantit la Société contre toute fausse identité. Le Client ne pourra tenir responsable la Société d'un manquement résultant de l'inexactitude ou de la fausseté des informations fournies au moment de l'Inscription, qui seront utilisées pour délivrer le Service.

4.2. Obligation de paiement. Toute Inscription parvenue à la Société est réputée ferme et définitive, entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV dans les conditions prévues et obligation de paiement de tout Service souscrit.

4.3. Signature. La signature du formulaire d'inscription par le Client et l'envoi du paiement par le Client vaudront exigibilité des sommes dues au titre de l'Inscription.

4.4. Confirmation d'Inscription. Le Client doit disposer d'une boîte aux lettres électronique d'envoi et de réception fonctionnelle. À défaut, il ne pourra recevoir de confirmation écrite de sa commande à l'adresse électronique renseignée. Le Client reçoit un mail de confirmation et récapitulatif de son inscription dès que la réception du formulaire d'inscription et le paiement (en totalité ou en partie selon l'échelonnement choisi) est effectivement validé par la Société.

Article 5. CONDITIONS TARIFAIRES

5.1. Tarifs applicables. Le Service souscrit est délivré aux tarifs en vigueur figurant sur le site de la Société partenaire Vanessa Richard - Les mains justes lors de l'envoi du formulaire d'inscription par le Client, cachet de la Poste faisant foi. Les prix sont indiqués nets et en euros, TVA non applicable.

5.2. Exigibilité des sommes. L'envoi du formulaire d'inscription rend exigibles toutes les sommes dues au titre de celle-ci. En validant sa commande, le Client autorise la Société à envoyer des instructions à sa banque pour débiter les chèques bancaires ou réceptionner le virement, selon les éventuelles échéances choisies par le Client dans le formulaire d'inscription.

5.3. Mode de paiement. Le Client règle son Inscription par chèque bancaire ou, s'il paye en une seule fois à l'inscription, par virement bancaire au moment de l'inscription.

5.4. Facilités de paiement. Lorsque la Société propose au Client de régler la totalité d'un prix forfaitaire déterminé en plusieurs fois, il ne s'agit pas d'un paiement sans engagement ou d'un abonnement mensualisé, mais d'un échéancier de paiement du prix du Service. La totalité du prix correspondant à la somme des paiements échelonnés est due, quel que soit le nombre de paiements envisagés. La dernière date d'encaissement du règlement fixée est prévue à la semaine précédant le Stage et, au plus tard, à la semaine suivant immédiatement le dernier jour de l'accomplissement du Stage. Cette facilité de paiement ne constitue pas un crédit ou microcrédit. Lorsqu'un paiement en plusieurs fois est proposé et choisi par le Client, la première échéance est réglée au jour de la réception de l'Inscription et la ou les échéances suivantes avec un intervalle entre chaque paiement ou à une période spécifiée.e.s dans le formulaire d'inscription et rappelé.e.s dans l'e-mail de confirmation d'inscription. Dans ce cas, le Client garantit la solvabilité bancaire jusqu'à la date prévue du dernier encaissement.

5.5. Incident de paiement - Fraude. La Société se réserve le droit de suspendre tout traitement de l'Inscription et toute délivrance du Service en cas de chèque sans provision ou en cas de non-paiement. La Société se réserve notamment le droit de refuser une Inscription émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une Inscription précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

5.6. Défaut ou retard de paiement. Les intérêts et pénalités prévus par la loi s'appliquent en cas de défaut ou retard de paiement du Client consommateur ou professionnel.

Article 6. CONDITIONS DES STAGES

6.1. Inscription. Toute place à un stage (ci-après le « Stage ») doit être souscrite personnellement et ne pourra pas être revendue ou échangée avec un tiers. La Société se réserve le droit d'effectuer un contrôle d'identité du Client à l'entrée du Stage. Sauf accord préalable et exprès de la Société, le Client ne peut venir accompagné par une autre personne ou venir avec un animal. Seuls les Clients inscrits au Stage peuvent être présent sur le site du Stage. Certains Stages peuvent être soumis à des conditions préalables de niveau ou toutes conditions particulières d'inscription dont le Client est informé préalablement à la l'Inscription. Le nombre de place à un Stage peut être limité et le Stage soumis à un nombre de participants minimum. La Société pourra proposer au Client de s'inscrire sur une liste d'attente, et sera dans ce cas informé de la prochaine session disponible.

6.2. Responsabilité. Toute attestation de suivi pouvant être remise au terme d'un Stage ne constitue pas un diplôme reconnu par l'État, d'un certificat professionnel de quelque nature que ce soit et ne permettent pas d'exercer une profession réglementée à quelque titre que ce soit.

En s'inscrivant à un Stage, le Client atteste être en bonne condition physique et mentale pour participer aux animations et exercices proposés et s'engage à informer la Société de toute situation de handicap impliquant une adaptation des exercices et de l'accès au Stage au moment de son inscription. Le Client est dûment informé que les animateurs ne sont ni des médecins ni des professionnels de la santé.

6.3. Frais. Le transport n'est pas compris dans le prix du Stage. L'hébergement et la restauration ne sont compris que selon les modalités auxquelles le Client a souscrit expressément Le Client peut s'informer auprès de la Société de toutes commodités, étant précisé que toute indication en constitue en aucun cas une garantie commerciale.

6.4. Annulation par le Client. Lorsque le Client justifie d'un juste motif, c'est-à-dire d'un cas de force majeure ou assimilé comme tel dans les CGV, d'une maladie ou d'un deuil, la Société rembourse intégralement les sommes effectivement réglées par le Client au titre de son inscription au Stage.

En cas de demande d'annulation sans juste motif de la part du Client avant le début d'un Stage, le Client demeure redevable envers la Société des sommes suivantes :

- Annulation à plus de 60 jours avant le début du Stage : 10% du montant total du Stage ;
- Annulation entre 59 et 31 jours avant le début du Stage : 50% du montant total du Stage ;
- Annulation 30 jours ou moins avant le début du Stage : 100% du montant total du Stage.

Toute annulation devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception à la société THERASHIATSU dont le siège est situé au 7 boulevard Guérin, 13008 Marseille.

6.5. Annulation par la Société. En cas d'annulation pour cause de force majeure ou cas assimilé ou d'impossibilité matérielle d'assurer le Stage pour des raisons légitimes et notamment en raison des conditions sanitaires, incapacité de l'intervenant, nombre minimum de participants non atteint, la Société se réserve la possibilité d'annuler le Stage et de procéder à son report à une date ultérieure et/ou à une modification du lieu, ce que le Client accepte expressément. Aucun remboursement des sommes déjà réglées au titre de l'inscription et/ou indemnité ne seront dus lorsque le Stage est reporté par la Société. En cas d'indisponibilité du Client à la date reportée, il pourra être placé en liste d'attente sur toutes les prochaines sessions jusqu'à ce qu'il soit disponible.

Lorsque l'annulation n'est pas due à un des cas prévus ci-dessus, la Société rembourse les sommes effectivement réglées par le Client au titre de son inscription au Stage.

Dans tous les cas, les éventuels frais engagés par le Client au titre d'une réservation de transport ou d'hébergement hors site du Stage ne feront pas l'objet d'un remboursement par la Société, ce qu'il accepte expressément.

Article 7. COMPORTEMENT RESPECTUEUX

Tout espace de contribution (au cours d'un stage, atelier...) auquel a éventuellement accès le Client dans le cadre d'un Service doit être utilisé de bonne foi. Le Client s'interdit tout propos diffamatoire, menaçant, haineux, intolérant, obscène, etc. et de toute publication dénigrante de nature à porter atteinte aux droits de la Société, des autres Clients, des tiers ou contraire à la loi. La Société se réserve le droit de refuser l'accès à tout ou partie des espaces de contribution et groupes ou de limiter les droits d'accès aux espaces de contribution et groupes, unilatéralement et sans notification préalable à tout Client ne respectant pas les présentes CGV, ou plus généralement, toute obligation légale ou réglementaire.

Article 8. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La Société respecte la vie privée de ses Clients. Elle s'engage à ce que la collecte et le traitement automatisé de leurs données ayant pour finalité l'amélioration la gestion des Inscriptions, des contrats et de la délivrance du Service, soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés dans sa dernière version.

Les données à caractère personnel des Clients ne seront pas conservées au-delà de la durée strictement nécessaire à la poursuite des finalités indiquées. Certaines données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une durée correspondant aux délais de prescription et forclusion des actions judiciaires ou administratives susceptibles de survenir.

Les données des Clients ne sont cédées à aucun tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux, au sein de l'Union européenne ou hors Union Européenne.

Conformément à la loi Informatique et libertés et au RGPD, le Client ou toute personne concernée par le traitement dispose, selon les conditions du droit applicable, d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation du traitement, d'opposition au traitement, à la portabilité, d'effacement ainsi qu'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée. Le cas échéant, la personne concernée dispose également du droit de retirer son consentement à tout moment.

Toute demande d'exercice de ces droits peut être adressée par mail à dpo@therashiatsu.fr. Toute personne concernée par un traitement dispose d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Article 9. CAS DE FORCE MAJEURE OU FORTUIT

L'exécution des obligations de la Société aux termes des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Cette suspension peut concerner tout ou partie du Service. Dans ce cas, la Société avisera le Client de la survenance d'un tel évènement dès que possible et de la durée estimée de la suspension. Seul un empêchement définitif pourra donner lieu à restitution. Si l'empêchement définitif est partiel, seule une restitution partielle sera accordée.

Dans les conditions prévues par la loi, les Clients acceptent expressément qu'ils ne pourront invoquer un cas de force majeure pour repousser un paiement (d'une facture par exemple) pour un Service fourni ou en cours de fourniture.

Sont considérés pour l'exécution des présentes CGV comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux et sans que cette liste ne soit restrictive : les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à la Société, interdiction gouvernementale ou préfectorale ou de toute autorité publique, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, les épidémies et pandémies, état d'urgence empêchant l'exécution du contrat, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance imprévisible et échappant au contrôle raisonnable de la Société.

De plus, en cas d'incapacité de travail du ou des intervenant(s) en charge du Service, par suite de maladie, d'accident, motif familial, etc., la Société se réserve le droit de le remplacer sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités quelconques. La Société avertira le Client dans un délai raisonnable de cette incapacité et dans la mesure du possible de la durée de celle-ci.

Article 10. RÉFÉRENCES CLIENT ET COMMUNICATION

10.1. Autorisation d'exploitation. Lorsque le Client adresse des écrits, des vidéos et/ou photographies à la Société pour donner son avis ou témoigner sur le Service fourni par la Société, et le cas échéant émet des commentaires ou publications concernant la Société (par exemple, sur ses réseaux sociaux), auxquels sont rattachés son identifiant et sa photo de profil sur les réseaux sociaux, alors le Client autorise la Société à exploiter ces contenus pour la promotion de ses activités commerciales. Les contenus sont susceptibles d'être protégés par des droits à l'image et/ou des droits d'auteur, et dans ce cas, le Client concède à la Société la possibilité de les adapter (sur la forme) et de les reproduire sur tous supports, notamment en les présentant comme référence commerciale et/ou en tant qu'avis. Par exemple, la Société pourra prendre des captures d'écran des publications sur les réseaux sociaux la concernant ou sur le Service dont a bénéficié le Client, et les reproduire sur le Site de la Société et des Sociétés partenaires en tant qu'avis.

Le Client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe. Ces droits sont concédés pour la durée de vie du Client concerné, augmentée d'une durée de 70 ans, et pour le monde entier. La Société se réserve la possibilité de soumettre au Client toute autre demande d'autorisation d'usage, pour tous les cas non prévus aux présentes ou à titre ponctuel.

10.2. Droit au retrait. Dans les cas prévus par la loi, le Client peut demander le retrait de son image si elle fait l'objet d'une publication par la Société en exerçant son droit d'opposition pour toutes raisons

tenant à sa situation particulière. Lorsque la publication repose sur le consentement du Client, ce dernier peut retirer son consentement à tout moment. Dans ces cas, la Société se réserve la possibilité de flouter l'image ou d'anonymiser toute autre donnée personnelle.

Article 11. ÉVOLUTION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

La Société se réserve le droit de modifier les termes, conditions et mentions des CGV à tout moment et sans préavis afin de les adapter aux évolutions de son exploitation et des caractéristiques des Services. Les conditions applicables sont celles dernièrement acceptées par le Client.

Les modifications des CGV apportées par la Société ne s'appliqueront pas aux Services déjà souscrits, sauf pour les clauses liées à l'évolution technique du Service, dès lors qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de la qualité ou des caractéristiques auxquelles le Client non-professionnel ou consommateur a subordonné son engagement.

Le Client peut également être invité à accepter les CGV modifiées et à défaut, les dernières CGV acceptées continuent à s'appliquer jusqu'à ce que le Service soit pleinement exécuté. En cas d'impossibilité pour la Société de continuer à fournir le Service dans les précédentes conditions, le Client dispose de la faculté de demander la résiliation et son remboursement. Dans ce cas, la Société peut retenir un montant correspondant au Service fourni jusqu'à résiliation, dans les conditions prévues par la loi.

Article 12. RESPONSABILITÉ

12.1. Garantie. Sauf dans les conditions des garanties légales ou commerciales consenties éventuellement applicables, la Société ne fournit aucune garantie expresse ou implicite, et ce y compris, sans que cette énumération ne soit limitative, relative à la continuité, à la performance, au résultat, à la pérennité des Services fournis, qui dépendent pleinement de la mise en application concrète et effective par le Client des conseils contenus, et sont soumis à un aléa.

Les Services proposés sont conformes à la législation française en vigueur. Par ailleurs, la Société ne saurait être tenue responsable des dommages résultant d'une mauvaise utilisation du Service.

12.2. Responsabilité des Clients. Le Client est seul responsable des interprétations qu'il fait des informations fournies au titre des Services, des conseils qu'il déduit ou qui lui ont été fournis dans le cadre des Services et des adaptations réalisées pour ses activités propres. L'exploitation des informations se fait sous la seule responsabilité du Client et à ses risques et périls, ce que le Client accepte expressément.

12.3. Limitation de responsabilité. Le Client assume en tant qu'éditeur, la responsabilité de la communication au public des informations et la responsabilité éditoriale de toute sa communication, physique et en ligne et notamment mais non exclusivement de son ou ses sites, blogs, pages et comptes sur les réseaux sociaux. Le Client est le seul responsable de la qualité, de la licéité et de la pertinence des données et contenus qu'il transmet au public.

En tout état de cause, la responsabilité de la Société est plafonnée à l'égard des professionnels au montant du prix payé hors taxes par le client en contrepartie de la fourniture du Service dans le cadre duquel s'inscrit le litige. Ce montant s'entend comme le maximum que pourrait être amenée à

régler la Société à titre d'indemnité (dommages et intérêts) et de pénalités, quels que soient les chefs de préjudice allégués et les fondements juridiques retenus, à moins que la loi ou la jurisprudence s'y oppose.

Article 13. GÉNÉRALITÉS

Les CGV ainsi que toutes les opérations qui y sont visées sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV. L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par la Société ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des présentes qui continuent à produire leurs effets.

Article 14. LITIGES

14.1. Résolution amiable. En cas de litige, le Client s'adressera en priorité à la Société pour tenter de trouver une solution amiable.

14.2. Médiation. En cas de difficulté dans l'application du présent contrat, le Client consommateur résidant en Europe a la possibilité, avant toute action en justice, de solliciter le recours à tout médiateur de la consommation.

Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable. Les parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur. Dans ce contexte, tout consommateur européen peut saisir la Plateforme de Règlement en ligne des litiges (RLL) accessible à partir de l'adresse URL suivant :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>.

Le médiateur à la consommation désigné par THERASHATSU est CNPM MEDIATION CONSOMMATION, 27 avenue de la Libération, 42400 SAINT CHAMOND, <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/>

14.3. Litige entre professionnels.

En cas de litige survenant entre un Client professionnel et la Société portant sur le Service, l'interprétation, l'exécution et/ou la résiliation du contrat, il est attribué compétence exclusive aux tribunaux dans le ressort de la ville du siège de la Société, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires par voie de référé ou requête.

Annexe 1

Conditions particulières

Stage Bivouac des Arts énergétiques Shiatsu – Qi Gong – Méditation Belfort du Quercy, 7-12 juin 2022

1. FORMULES DE STAGE PROPOSÉES

1.1. Formule Tout compris, du dimanche 7 juin 18h30 au vendredi 12 juin 13h30

- accès à l'ensemble des enseignements et animations du Stage
- mise à disposition d'un emplacement de camping ou, *sur demande et dans la limite des places disponibles*, d'un espace de couchage en tente collective (aucun matériel de type matelas de camping, sac de couchage, serviettes de toilette... n'est compris dans l'offre)
- petits déjeuners, déjeuners, dîners et rafraichissements dans la journée, en restauration collective selon les horaires prévus pour le Stage, du dîner du dimanche 7 juin au déjeuner du vendredi 12 juin inclus
- accès aux toilettes sèches et aux douches alimentées par réserve chauffée au solaire
- la taxe de séjour le cas échéant.

1.2. Formule Hébergement hors site, du dimanche 7 juin 18h30 au vendredi 12 juin 13h30

- accès à l'ensemble des enseignements et animations du Stage
- rafraichissements dans la journée selon les horaires prévus pour le Stage, du lundi 8 juin au vendredi 12 juin
- accès aux toilettes sèches

2. TARIFS

Formule Tout compris : 575 € TTC pour les inscriptions avant le 15 juillet 2022

Cinq cent soixante-quinze euros toutes taxes comprises

650€ TTC après le 15 juillet 2022

Six cent cinquante euros toutes taxes comprises

Formule Hébergement hors site : 325€ TTC pour les inscriptions avant le 15 juillet 2022

Trois cent vingt-cinq euros toutes taxes comprises

400€ TTC après le 15 juillet 2022

Quatre cents euros toutes taxes comprises

3. INSCRIPTION

Le Client remplit le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la Société partenaire Vanessa Richard - Les mains justes, à l'adresse <https://lesmainsjustes.com/stages/>

Il en remplit l'ensemble des champs ; il spécifie quelle formule il choisit, sa préférence de paiement parmi les options proposées ; le cas échéant, il spécifie sa demande d'emplacement en tente collective. Il signe le formulaire, la signature valant acceptation des présentes CGV, téléchargeables depuis la page du formulaire d'inscription.

Il joint au formulaire d'inscription son ou ses chèques, daté(s) du jour où il les remplit, à l'ordre de THERASHIATSU, ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile. L'ensemble est envoyé à Pierre AMATORE, 325 avenue de Mazargues – Bât. 10, 13008 Marseille.

À réception, la Société encaisse le règlement par chèque selon les modalités décrites ci-dessous, à l'article 3 des présentes conditions particulières. Dès l'encaissement confirmé, la Société envoie un e-mail de confirmation d'inscription, comprenant le rappel des prestations choisies et les présentes CGV en pièce jointe. L'inscription est ferme dès l'envoi par e-mail de la confirmation d'inscription par la Société.

Au cas où le Client choisit le paiement de l'intégralité du stage par virement, le Client envoie le formulaire d'inscription rempli et signé ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile à Pierre AMATORE, 325 avenue de Mazargues – Bât. 10, 13008 Marseille. A réception, le Client reçoit par e-mail les coordonnées bancaires de la Société afin d'effectuer le virement. Dès la réception du virement bancaire confirmé, la Société envoie un e-mail de confirmation d'inscription, comprenant le rappel des prestations choisies et les présentes CGV en pièce jointe. L'inscription est ferme dès l'envoi par e-mail de la confirmation d'inscription par la Société.

Au cas où une place en tente collective aurait été demandée et que, celles-ci étant déjà toutes réservées, la Société ne peut lui en fournir, la Société contacte par tous moyens dans les plus brefs délais le Client pour le lui notifier et vérifier avec lui quelle suite il veut donner à la demande d'inscription.

3. PAIEMENT

La Société propose deux formules de paiement :

3.1. Paiement en une seule fois

Par chèque bancaire à l'ordre de ThéraShiatsu, encaissé dès réception du dossier d'inscription.

Par virement bancaire aux coordonnées bancaires communiquées au Client par la Société par e-mail à la réception du dossier d'inscription.

3.2. Paiement en deux fois

Pour les inscriptions effectuées avant le 15 juillet 2022, cachet de la poste faisant foi, possibilité de paiement échelonné en deux fois par chèque bancaire à l'ordre de ThéraShiatsu :

Formule Tout compris : un premier chèque représentant environ 30% du tarif du Stage est encaissé dès réception du dossier d'inscription, soit cent soixante-quinze - **175€ TTC** ; le second chèque représentant le restant dû, soit quatre cents euros - **400€ TTC**, est encaissé au début du Stage

Formule Hébergement hors site : un premier chèque représentant environ 30% du tarif du Stage est encaissé dès réception du dossier d'inscription, soit cent euros - **100€ TTC** ; le second chèque représentant le restant dû, soit deux cent vingt-cinq euros - **225€ TTC**, est encaissé au début du Stage.

4. CONDITIONS RELATIVES AU NOMBRE D'INSCRIPTIONS

Le nombre minimum d'inscrits au Stage est de 10 participants ; à défaut, le Stage sera annulé ou reporté dans les conditions décrites dans les présentes CGV.

Le nombre maximum d'inscrits est de 18 participants

5. CONDITIONS DE RESTAURATION

La restauration collective des petits-déjeuners, déjeuners et dîners sur le lieu du Stage est essentiellement végétarienne et prioritairement composée de produits frais, locaux et de saison. La Société ne saurait être tenue pour responsable d'incidents liés à tout apport de nourriture par le Client sur les lieux du Stage.

Conformément à l'article 6.2 des présentes CGV, le Client informe la Société de toute **allergie** alimentaire dont la consommation serait susceptible de constituer une urgence sanitaire. La Société s'efforce de le tenir informé de la présence de l'allergène signalé mais ne saurait être en mesure de proposer systématiquement des alternatives. En particulier, le Client est informé que la Société n'est pas en mesure de garantir l'absence de contamination de contact par certains allergènes, notamment auprès des malades cœliaques.

Le Client est seul responsable de l'adoption d'un régime particulier d'exclusion alimentaire.

6. CONDITIONS LIÉES À L'HÉBERGEMENT

Le Stage se déroulant sur un terrain en bio depuis 20 ans, le Client s'engage à respecter l'intégrité du lieu et ses règles écologiques de fonctionnement. En particulier, il utilise les toilettes sèches selon les consignes fournies sur place et s'efforce d'économiser l'eau, celle des douches en particulier.

Conformément à la description du lieu du Stage faite sur le site internet de la Société partenaire Vanessa Richard-Les mains justes, les douches sont alimentées par une réserve d'eau chauffée par le soleil. Le Client est par conséquent informé du fait que, dans l'éventualité d'une absence prolongée de soleil, la température de l'eau délivrée peut être jugée en-deçà de ses normes de confort.

Le Client s'engage, au cours et à la fin de son séjour sur les lieux du Stage, à disposer de ses ordures conformément aux règles du lieu telles que décrites sur place.